



Licencement pendant mon arrêt de maladie professionnelle

Par **lilo**, le **03/07/2009** à **09:52**

Bonjour,

J'ai été licenciée en 2007 et je viens d'être déboutée aux prud'hommes pour manque de pièces. Dois-je faire appel et que que me conseillez-vous ? Mon dossier était suivi par la CGTR (syndicat) et très mal argumenté.

J'ai été licenciée pendant mon arrêt maladie professionnelle et pour motif mon employeur a dit qu'il était obligé d'embaucher une autre personne pour me remplacer. Or j'ai appri que cette personne avait démissionné 6 mois après.

J'ai été aussi reconnue travailleur handicapé par la MDPH et à ce jour j'ai toujours cette douleur au poignet et à la main droit avec gonflement. Je voudrais prendre un avocat mais je ne perçois aucun revenu actuellement, j'ai du mal à reprendre un travail avec mes douleurs.

J'ai ouvert une entreprise mais l'activité n'est pas lancée car je ne peux pas faire les démarches nécessaires.

En vous remerciant de me répondre rapidement.

Salutations,

lilo